

Au cœur de Poulx ...



Éditorial

Notre Association "J'aime POULX tout simplement", animée par des valeurs de bon sens et de dévouement, souhaite renforcer un lien d'écoute, d'échange, pour mieux vous connaître et mieux nous faire connaître.

Au travers de nos articles, vous découvrirez nos valeurs, notre dynamisme et nos ambitions pour notre village.

S'opposer aux décisions, ou les analyser différemment n'implique pas forcément un rejet global des actions de la majorité municipale.

Respecter ne veut pas dire adhérer.

Des défis majeurs s'amorcent ou ont été amorcés pour notre village :

- Construction d'un stade de football en pelouse synthétique : coût plus de 1.3 million d'euros
- Dégradation de nos voiries et de nos trottoirs
- Avenir incertain pour notre déchèterie
- Quel projet pour la suite de l'aménagement de la traversée du village
- Déboisement massif de notre pinède, dénaturant à jamais l'entrée de notre commune

Nos choix en ces domaines auraient été différents.

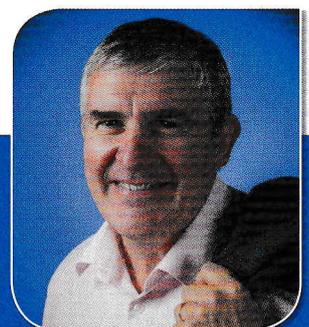
C'est ensemble que nous devons rêver POULX DEMAIN.

Pour cela nos adhérents "J'aime POULX tout simplement" viendront à votre rencontre.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Pour notre village, vos idées sont primordiales !

***Poulx par vous et pour vous !
Unissons nos forces pour bâtir l'avenir !***



Jean-Antoine BUNOZ
Responsable communication

Qu'en est-il du stade de football à 1,3 million d'euros ?

Certes il était nécessaire, voire indispensable d'effectuer des travaux de restauration et d'aménagement sur le stade actuel.

Mais les options choisies par la municipalité sont-elles les plus judicieuses ? D'autres projets auraient pu être étudiés pour un résultat moins onéreux et plus rationnel quant à l'utilisation.

En ce qui nous concerne, nous avons alerté à plusieurs reprises le conseil municipal sur :

- Le choix très coûteux d'un stade en revêtement synthétique
- Les problèmes liés à ce revêtement : nombreuses blessures pour les utilisateurs, situation ayant amené la Ligue Nationale de Football à demander la suppression des terrains synthétiques pour les clubs de ligue 1 et 2
- L'inégalité d'investissement : coût de la réalisation pour la commune 470 000 euros HT (hors coût des parkings et aménagements extérieurs), soit 564 000 euros, plus d'un demi-million pour seulement 300 adhérents alors que notre village compte 4200 habitants !!!!

Soit 1820 euros par membre de l'association de foot.

Que reste-il pour les autres associations ?

Comment seront financées les demandes, toutes aussi légitimes sans doute, des centaines d'autres concitoyens du village ?

- La non réponse au problème de « sur occupation ». La réhabilitation du stade actuel couplée à l'aménagement du stade en stabilisé aurait optimisé le temps d'occupation, répondant ainsi aux nombreuses demandes.

Pour toutes ces raisons, nous avons toujours voté contre ce projet, suivis par le deuxième groupe d'opposition « Poulx avant tout ».

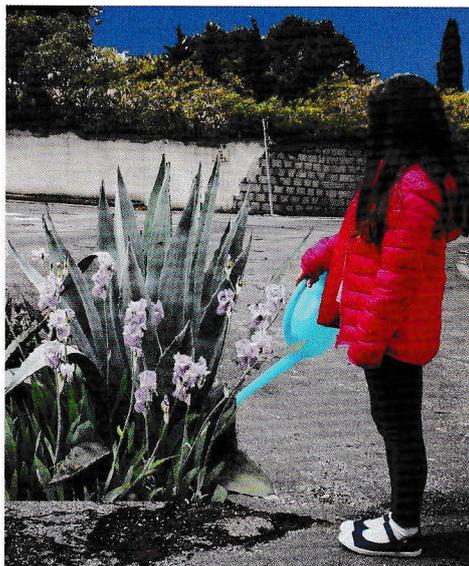
Monsieur le Maire a choisi, les travaux vont débiter...



Béatrice COMTE
Conseillère Municipale

" Concours trous fleuris. "

Le printemps est bien là, la nature se transforme dans nos rues. Fleurs et plantes vont bientôt s'enraciner et s'épanouir dans leur nouvel espace : les trous de nos rues.



Les nids de poules fleurissent !

Notre déchèterie, son devenir ?

En février 2016, Nîmes Métropole a approuvé son schéma directeur des déchèteries.

Il est prévu la réduction de 15 à 12 sites à terme sur son territoire.

Le site de Poulx devrait fermer à l'horizon 2021 . . . 2022 si nous laissons faire. Laisser faire est, semble-t-il, le mode décisionnel choisi par Monsieur le Maire.

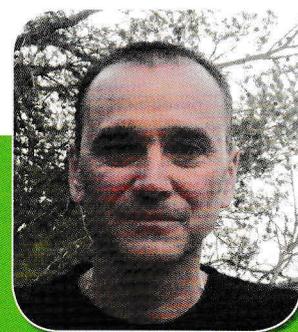
En parallèle, le « SITOM » Sud Gard organisme de gestion des ordures ménagères et déchèteries de l'agglomération nîmoise a lancé en 2017 un appel à projet dont l'objectif est de développer l'action de tri et de revalorisation des objets destinés au rebut (ex : mobilier, électroménager, ...) par la création de structures territoriales adaptées. Ce service, mis en place sur la déchèterie de Caveirac pourra être étendu progressivement sur toutes les déchèteries du territoire au fur et à mesure de leur rénovation.

Cette démarche n'a jamais été évoquée en réunion ou conseil municipal. Aucune étude de faisabilité sur Poulx n'est lancée.

Le site de Poulx offre des possibilités d'extension que n'ont pas, beaucoup d'autres déchèteries existantes, saisissons cette opportunité pour la survie de notre déchèterie.

Nous proposons de réunir dès maintenant, un groupe de travail indépendant et, en liaison étroite avec Nîmes Métropole, examiner les possibilités de développement afin de conserver ce service important pour tous les Poulxois.

Contactez nous : accueil@jaimepoulx.org



Eric ANDRÉO
Conseiller Municipal

Mesdames et Messieurs les élus ! Rangez vos tronçonneuses !

Pour les Poulxois, il est inconcevable que leur village ait été déboisé de la sorte.

Depuis 2014 nous assistons à une coupe systématique de nos espaces verts, sacrifiant nos pins qui sont pourtant le symbole de notre commune.

Ils embellissaient l'entrée du village, et leur ombrage était apprécié des promeneurs en quête de fraîcheur.

Certes, des racines gênaient et devaient être coupées, mais détruire des dizaines d'arbres sains était excessif.

Ou bien alors, avez-vous voulu récupérer leur bois pour fabriquer vos horribles barrières, source d'accidents depuis leur mise en place. Qu'attendez-vous pour réagir ?

Est-ce là une nouvelle conception de la qualité de vie ???



Avant



Après



Henri GARAUD

Poulx, serait-il un village déconnecté ?

L'accessibilité à une couverture numérique haut débit et téléphonique 4G ne doit pas être réservée uniquement aux grandes villes.

Actuellement dans certaines rues de Poulx le débit ADSL peut descendre à 3Mbits/s, autant dire d'une lenteur archaïque. 100% des Poulxois aussi ont droit à la connexion internet Haut Débit !

En effet l'accès au très haut débit pour tous doit être un projet d'envergure qui incarnera une image de modernité et d'attractivité pour notre commune.

A l'heure du télétravail qui se développe et peut offrir une qualité de vie dans le village...

A l'heure où la dématérialisation des procédures en ligne est exponentielle pour les entreprises, les particuliers, nous devons interpeler Monsieur le Maire quant à son implication dans le domaine. Nous ressentons une très grande passivité malgré le titre de Vice-président de la communauté de commune, notamment « en charge du numérique ».

Qu'en est-il du rétro-planning de FFTH (Fiber To The Home , « Fibre jusqu'à l'utilisateur ») annoncé par la municipalité qui elle-même est déjà raccordée à la fibre optique ? Il s'agit là encore d'une question de volonté et de priorité ...et non pas de se laisser guider par les choix arbitraires des opérateurs.

Pour permettre l'accès au haut débit dans les zones mal desservies, le département du Gard investit 269 M€ en déployant le réseau WiGard mais là encore, notre commune n'est pas éligible au programme car elle se situe dans une zone réservée à l'investissement des opérateurs privés.

Quant au réseau téléphonique, ce n'est plus de l'agacement que nous remontent certains habitants, mais de la colère ! En effet selon les opérateurs, nous avons vu depuis quelques mois se détériorer la qualité de réception des appels en fonction du lieu d'habitation.

A l'heure où nous espérons tous la 4G, beaucoup de chemin reste à parcourir....



Reynald MARIÉ

Retour sur le MAG municipal de mars 2018

L'amnésie n'est pas un simple oubli, il s'agit d'une perte importante de la mémoire. L'amnésie est aussi un symptôme qui témoigne d'une lésion ou d'un désordre au cerveau. (Extrait d'Allodocteur.fr)

À la lecture de l'éditorial de Monsieur le Maire, nous sommes scandalisés par son contenu et inquiets de cette perte de mémoire qui frappe notre édile.

Oublié la dette abyssale qu'avec deux de ses adjoints actuels, ils avaient léguée à l'équipe municipale élue en 2001 : **11 500 000 euros**.

Oublié qu'en 2001 Rochefort du Gard et Poulx étaient les deux communes menacées de mise sous tutelle à cause de leur surendettement et de leur état de faillite.

Oublié que, ce dont ils bénéficient actuellement, ils le doivent au redressement rigoureux exercé sans relâche pendant les 13 années de mandat des équipes dirigées par Bernard Rous.

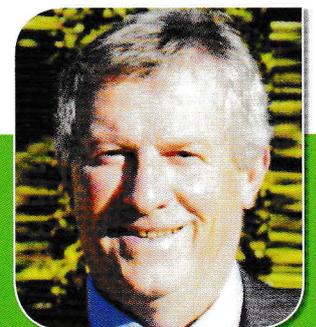
Oublié que pendant ces 13 ans la réalisation des travaux d'eaux pluviales (les Buis, Belle-Grappe, la Boissière, la Montagnette, etc...) ou d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, éclairage du village ancien permettent aujourd'hui la réalisation des travaux de surface visibles, donc plus électoralistes.

Oublié que pendant ces 13 ans les adjoint(e)s ont donné beaucoup de leur personne pour monter les dossiers sans passer par la solution de facilité appliquée actuellement en confiant les études et le travail aux bureaux d'études : **335 000 euros** envolés du patrimoine communal de 2014 à 2018.

Oublié qu'à leur élection en 2014, nous leur avons laissé un héritage disponible de **2 316 000 euros**.

Plus surprenant, Monsieur le Maire a souvenir que les trains passaient à Poulx, **je ne me souviens pas d'avoir déposé les voies**.

Monsieur le Maire, je vous conseille vivement d'assister aux séances de travail sur la mémoire, organisées par votre adjointe en charge du social.



Gilbert VIVIET
Conseiller Municipal



Directeur de la publication : J.A. BUNOZ

Photos et rédactionnels : Association " J'aime Poulx Tout simplement "

Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX

Tél. : 06 03 83 55 16 • Email : accueil@jaimepoulx.org

Site internet : www.jaimepoulx.org • Facebook : Jaime-Poulx